

5 Place du Rosoir - BP 50956 - 21009 Dijon cedex
Tél. : 03.80.59.65.20

⇒ A retourner au Conseil régional au moins 15 jours avant la date de la Commission du Tableau à :
mmorellet@bfc.experts-comptables.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION PRINCIPALE AU TABLEAU DE L'ORDRE

Questionnaire Personne Physique : Expert-Comptable

Motif d'inscription¹:

- ☐ Première inscription²
- ☐ Réinscription après
- ☐ Omission provisoire
- ☐ Radiation suite à votre demande
- ☐ Radiation d'office (article 125 du décret du 30 mars 2012)

Photo

Visa fiscal :

Demande d'habilitation ☐ Oui
☐ Non

Tiers de confiance :

Demande de convention ☐ Oui
☐ Non

Si vous consentez à la publication de votre photo dans l'annuaire professionnel, merci de cocher cette case : ☐

I. ÉTAT CIVIL

TITRE : ☐ Monsieur ☐ Madame

NOM PATRONYMIQUE :

NOM MARITAL (pour les femmes mariées) :

NOM USUEL³ :

PRÉNOMS :

¹ Cochez la case correspondante

² Si vous êtes déjà inscrit(e) dans une autre région, demandez le formulaire spécial "inscription secondaire"

³ Le nom usuel est celui sous lequel vous souhaitez figurer au Tableau de l'Ordre ; il peut s'agir soit du nom patronymique, soit du nom marital, soit des deux accolés, soit d'un précédent nom marital ; dans ce dernier cas, joindre un justificatif.

NAISSANCE

DATE : |_|_| |_|_| |_|_| |_|_|

VILLE : _____

DEPARTEMENT : |_|_| PAYS : _____

NATIONALITÉ :

NB : Les informations remplies, ci-dessus, relatives à l'état civil doivent être exactement celles qui figurent sur la carte nationale d'identité ou le passeport dont vous joignez une copie au présent questionnaire.

NOM / PRÉNOM DU CONJOINT :

DOMICILE PERSONNEL

CODE POSTAL : |_|_| |_|_| |_|_| VILLE : _____

TÉL : |_|_| |_|_| |_|_| |_|_| |_|_| PORTABLE : |_|_| |_|_| |_|_| |_|_| |_|_|

E-MAIL PERSONNEL : _____

DERNIER DOMICILE FISCAL (s'il est différent du domicile personnel)

CODE POSTAL : |_|_| |_|_| |_|_| VILLE : _____

- Etes-vous inscrit(e) sur une liste des Commissaires aux comptes ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, près de quelle(s) Cour(s) d'appel ?

Depuis quelle date ?

|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

- Etes-vous inscrit(e) comme Expert Judiciaire ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, près de quelle(s) juridiction(s) ?

Depuis quelle date ?

|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

II. RENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS

1. VOUS ALLEZ EXERCER LA PROFESSION D'EXPERT-COMPTABLE SOUS LE REGIME DES BNC

☐ Oui ☐ Non

ADRESSE PROFESSIONNELLE : _____

CODE POSTAL : |_|_|_|_|_| VILLE : _____

TÉL : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

E-MAIL PROFESSIONNEL : _____

(sera publié sur l'annuaire professionnel)

ADRESSE SITE INTERNET : _____

NUMERO SIREN/SIRET : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

NUMERO D'INSCRIPTION AU RCS : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

NUMERO DE TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

ORIGINE DE LA CLIENTÈLE

- Rachat d'un droit de présentation de clientèle ?

☐ Oui ⇒ Joindre le contrat de présentation de clientèle ou son projet au présent questionnaire.

☐ Non ⇒ Précisez de quelle manière sera constituée votre clientèle :

- Sous-traitance de la clientèle de _____
- Constitution et développement d'une clientèle propre
- Autre (à préciser) _____

2. VOUS ALLEZ EXERCER LA PROFESSION D'EXPERT-COMPTABLE DANS UNE SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE, UNE SUCCURSALE OU UNE AGC, DÉJÀ CONSTITUÉE OU EN COURS DE CRÉATION

En qualité d'associé
☐ Oui ☐ Non

En qualité de dirigeant
☐ Oui ☐ Non

En qualité de salarié
☐ Oui ☐ Non

NOM OU DÉNOMINATION SOCIALE DE LA STRUCTURE :

SIGLE DE LA STRUCTURE ⁴ : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : |_|_|_|_|_| **VILLE :** _____

TÉL : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

E-MAIL : _____

(sera publié sur l'annuaire professionnel)

NUMERO SIREN/SIRET : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

RESPONSABLE ORDINAL DE CET ÉTABLISSEMENT :

NOM / PRENOM : _____

3. VOUS ALLEZ EXERCER LA PROFESSION D'EXPERT-COMPTABLE EN QUALITÉ DE SALARIÉ (E) D'UNE PERSONNE PHYSIQUE MEMBRE DE L'ORDRE

NOM / PRENOM _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : |_|_|_|_|_| **VILLE :** _____

TÉL : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

E-MAIL : _____

(sera publié sur l'annuaire professionnel)

NUMERO SIREN/SIRET : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

⁴ Sigle mentionné dans les Statuts de la société uniquement

III. RENSEIGNEMENTS DIVERS

1. DIPLOME(S) OU TITRE(S) JUSTIFIANT L'INSCRIPTION AU TABLEAU DE L'ORDRE

- ☐ Diplôme d'expertise comptable ⁵
- ☐ Attestation d'admission à l'épreuve d'aptitude prévue à l'article 26 de l'ordonnance du 19 septembre 1945. ⁶
- ☐ Autorisation de s'inscrire au Tableau de l'Ordre en qualité d'Expert-Comptable dans le cadre de la procédure prévue par l'article 27 de l'ordonnance du 19 septembre 1945. ⁷
- ☐ Autorisation d'inscription dans le cadre de la procédure prévue par l'article 7 bis de l'ordonnance du 19 septembre 1945. ⁸

2. SITUATION PROFESSIONNELLE ACTUELLE

- ☐ Activité libérale⁹
- ☐ Salarié(e) en entreprise¹⁰
- ☐ Salarié(e) d'un membre de l'Ordre¹¹
- ☐ Dirigeant d'une société non-membre de l'Ordre¹²
- ☐ Chômage¹³

3. AUTRES

Etes-vous déjà inscrit(e) auprès d'un Ordre professionnel étranger ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, lequel _____

Pays : _____

4. RENSEIGNEMENTS SUR VOTRE DERNIER MAITRE DE STAGE

NOM / PRENOM _____

Inscrit à titre principal au Tableau de l'Ordre de la région de : _____

⁵ Copie du diplôme

⁶ Article 26 :

- Attestation d'admission à l'épreuve d'aptitude délivrée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
- Photocopie des diplômes et traduction le cas échéant

⁷ Article 27 :

- Autorisation d'inscription délivrée par le Ministère du Budget des Comptes Publics et de la Fonction Publique
- Photocopie des diplômes et traduction le cas échéant

⁸ Notification de la Décision de la Commission Nationale Article 7bis

⁹ Certificat SIREN

¹⁰ Attestation de l'employeur

¹¹ Attestation de l'employeur

¹² Extrait K Bis

¹³ Attestation inscription Pôle Emploi

IV. DEMANDE D'AUTORISATION AU TITRE DE L'ARTICLE 158 - 7 - 1° du CGI

☐ Vous confirmez demander à être habilité(e) à exercer le visa fiscal dans les conditions prévues par l'article 158 7-1¹⁴ et 1649 quater L¹⁵ du Code Général des Impôts.

NB : Si vous décidez ensuite d'exercer le visa fiscal, il vous faudra conclure à tout moment une convention avec l'administration fiscale portant sur une période de trois ans. Seule cette convention permet de viser les déclarations fiscales dans les conditions fixées par le Code Général des Impôts.

V. CONFORMITÉ AVEC LE RGPD

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre inscription à l'Ordre et votre participation aux événements de l'Ordre (Assemblées Générales, Congrès etc...). Elles font l'objet d'un traitement automatisé et sont destinées au Conseil régional et au Conseil supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables.

Vos données vont être conservées pendant toute la période de votre inscription au tableau et en archives définitives pour la réalisation de statistiques professionnelles dans le respect de l'article 29-7^e du décret du 30 mars 2012.

Nous vous rappelons que vous disposez d'un droit à la portabilité de vos données, de droits d'accès, de rectification, de limitation et d'opposition pour motifs légitimes, ainsi que du droit de définir des directives relatives au sort de vos données personnelles après votre mort sous réserves des dispositions légales et réglementaires applicables. Vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.

Pour exercer vos droits, il vous suffit d'adresser un email à l'adresse suivante : mmorellet@bfc.experts-comptables.fr

Les données collectées pour la finalité initiale peuvent également être transmises aux partenaires commerciaux de l'Ordre aux fins de prospection commerciale.

Si vous autorisez la communication de vos données personnelles aux partenaires de l'Ordre à des fins de prospection commerciale, merci de cocher cette case : ☐

¹⁴ Le montant des revenus et charges énumérés ci-après, retenu pour le calcul de l'impôt selon les modalités prévues à l'article 197, est multiplié par 1, 25. Ces dispositions s'appliquent :

a) Aux titulaires de revenus passibles de l'impôt sur le revenu, dans la catégorie des bénéfices industriels et commerciaux ou des bénéfices non commerciaux ou des bénéfices agricoles, réalisés par des contribuables soumis à un régime réel d'imposition ;

b) Ou qui ne font pas appel aux services d'un Expert-Comptable, d'une société membre de l'Ordre ou d'une association de gestion et de comptabilité, autorisé à ce titre par l'administration fiscale et ayant conclu avec cette dernière une convention en application des articles 1649 quater L et 1649 quater M

¹⁵ L'article 1649 quater L du Code Général des Impôts dispose que les Experts-Comptables doivent obtenir une autorisation délivrée par le Commissaire du Gouvernement auprès du Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables dans le ressort duquel ils sont inscrits, après avis du Conseil Régional.

VI. DROIT SOCIAUX DÉTENUS A CE JOUR DANS UNE SOCIÉTÉ MEMBRE DE L'ORDRE

REGION ORDINALE DU SIEGE SOCIAL	RAISON SOCIALE et N° D'INSCRIPTION A L'ORDRE	DROITS SOCIAUX DETENUS		DATE DE DÉBUT DE DÉTENTION DES DROITS	FONCTION(S) AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ	EXERCICE EFFECTIF DANS LA SOCIÉTÉ
		NOMBRE	%			OUI / NON

VII. RESPONSABILITÉS OU ACTIVITÉS DIVERSES

Préciser ici les responsabilités diverses ou fonctions, ainsi que les organismes concernés (exemple : fonctions électives nationales ou territoriales, centre de gestion, association agréée de professions libérales, enseignements universitaires, ...).

NOM DE L'ORGANISME	FONCTION	DATE DE PRISE DE FONCTION(S)	COMMENTAIRES

Je certifie sincères et véritables les informations contenues dans le présent questionnaire.

Je m'engage à faire connaître au Conseil régional de l'Ordre, dans un délai maximum d'un mois, tout changement intervenu dans mon adresse ou ma situation professionnelle, et à joindre les justificatifs correspondants.

Fait à : _____ Le | | | | | | | |

Signature :

(Faire précéder la signature de la mention manuscrite « certifié exact »)

VIII. COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS PROFESSIONNELLES

Dans sa Session du 24/03/2022, notre Ordre régional a pris les décisions suivantes :

- Exonération de la cotisation annuelle fixe lors de l'inscription d'un nouveau membre de l'Ordre « Expert-Comptable » ayant obtenu son diplôme d'expertise comptable au cours de l'année N-1 ou de l'année N.
- Application d'un prorata temporis sur le montant de la cotisation annuelle fixe lors de la première inscription d'un nouveau membre de l'Ordre « Expert-Comptable » ayant obtenu son diplôme d'expertise comptable avant N-1, par rapport à la date de Session pour laquelle l'inscription est demandée.
- Application d'un prorata temporis sur le montant de la cotisation annuelle fixe lors d'une réinscription, par rapport à la date de Session pour laquelle la réinscription est demandée.

Inscriptions	Montants appelés lors des Sessions d'inscription				
	20/03/2026	29/05/2026	15/07/2026	16/10/2026	18/12/2026
1 ^{ère} inscription avec DEC obtenu à N ou N-1	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
1 ^{ère} inscription avec DEC obtenu avant N-1	431,74 €	326,07 €	255,12 €	114,73 €	0 €
Réinscription	814,12 €	614,86 €	481,07 €	216,34 €	0 €

Parallèlement à l'envoi de votre dossier de demande d'inscription au Conseil régional de l'Ordre, merci de procéder au virement de la somme attendue ou de joindre un chèque (libellé à : Ordre des Experts-Comptables de Bourgogne - Franche-Comté).

BP BOURGOGNE FRANCHE-COMTE				
Titulaire du compte/Account holder		Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc.). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation. This statement is intended for your payees and/or payors when setting up Direct debit, Standing orders, Transfers and Payment. Please use this Bank account statement when booking transactions. It will help avoiding execution errors which might result in unnecessary delays.		
ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES BP 50956				
21009 DIJON CEDEX				
Relevé d'identité bancaire / Bank details statement				
IBAN (International Bank Account Number)		BIC (Bank Identification Code)		
FR76 1080 7004 0100 1192 7141 950		CCBPFRRPDDJN		
Code Banque	Code Guichet	N° du compte	Clé RIB	Domiciliation/Paying Bank
10807	00401	00119271419	50	BPBFC DIJON TREMOUILLE

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné (e),

Nom / Prénom _____

Adresse _____

Atteste sur l'honneur,

Jouir de mes droits civils ;

N'avoir subi aucune condamnation criminelle ou correctionnelle de nature à entacher l'honorabilité et notamment aucune condamnation comportant l'interdiction du droit de gérer et d'administrer les sociétés,

et être à jour de toutes mes obligations fiscales.

Fait à : _____ Le |_|_|_|_|_|_|_|_|

Signature

LISTE DES PIECES A RETOURNER DES RECEPTION DU PRESENT QUESTIONNAIRE

- 1) Questionnaire obligatoire pour l'enquête de moralité dûment rempli ([Annexe n° 1.1](#))
(pour les personnes de nationalité étrangère, joindre un extrait de l'acte de naissance comportant la filiation)
- 2) Copie du diplôme d'expertise comptable ou de l'attestation de réussite à l'examen, ou autorisation d'inscription au Tableau de l'Ordre (article 7bis, articles 26 ou 27...)
- 3) Copie recto/verso de la carte nationale d'identité ou du passeport ou de la carte de séjour
- 4) Copie du livret de famille comportant la filiation

L'enquête de moralité obligatoire est diligentée à chaque demande d'inscription. Afin de ne pas retarder cette formalité, qui peut durer environ 1 mois et demi, nous vous demandons de nous faire parvenir le questionnaire correspondant à l'annexe 1 dûment complété par retour du courrier, et de la copie de votre diplôme, sans attendre d'avoir réuni les autres pièces du dossier qui devront nous parvenir 10 jours au plus tard après l'envoi de ces documents.

LISTE DES PIECES A RETOURNER AVEC LE QUESTIONNAIRE

- 5) Une photo d'identité de format standard (3 x 4 cm) à coller sur la 1^{ère} page de ce dossier et une photo sous fichier jpg
- 6) Autorisation d'usage d'un précédent nom marital⁷
- 7) Copie du bail des locaux dans lesquels vous vous proposez d'exercer votre profession ou justificatif de la propriété des locaux et de la possibilité d'y exercer la profession (uniquement pour les Experts-Comptables exerçant sous le régime BNC)
- 8) Justificatif de la situation professionnelle à la date de la demande⁸
- 9) Attestation de votre employeur membre de l'Ordre, précisant que vous serez salarié(e) de son cabinet en qualité d'Expert-Comptable (cf [Annexe n° 1.2](#)) OU attestation du représentant légal de la société, en cas d'exercice en qualité d'associé d'une société d'expertise comptable (cf [Annexe n° 1.3](#)) OU Certificat de fin de contrat de votre employeur, s'il n'est pas membre de l'Ordre.
- 10) Attestation d'indépendance accompagnée des justificatifs ([Annexe n° 1.4](#))
- 11) Attestation provisoire justifiant de votre souscription à une assurance responsabilité civile professionnelle auprès d'une compagnie de votre choix ([Annexe n° 1.5.1](#)), ou attestation d'assurance de votre employeur inscrit à l'Ordre, personne physique ou morale, précisant que vous êtes couvert(e) par le contrat qu'il a souscrit ([Annexe n° 1.5.2](#))
- 12) Curriculum vitæ
- 13) Liste des diplômes dûment remplie en précisant la date d'obtention des diplômes ([Annexe n° 1.6](#))
- 14) Votre mémoire sous PDF (à envoyer par mail ou WeTransfer)
- 15) Le règlement de votre inscription
- 16) Votre Prestation de Serment, rédigée à la main, sur papier blanc, avec en entête votre nom et vos coordonnées personnelles, datée et signée :
« Je jure d'exercer ma profession avec conscience et probité, de respecter et de faire respecter les lois dans mes travaux ».

⁷ Pour les femmes mariées souhaitant faire usage de ce précédent nom marital comme nom usuel

⁸ Certificat de travail de l'employeur actuel, certificat ASSEDIC ou certificat INSEE REPERTOIRE NATIONAL DES ENTREPRISES ET DE LEURS ETABLISSEMENTS

QUESTIONNAIRE OBLIGATOIRE EN VUE DE L'ENQUÊTE DE MORALITÉ

(A nous transmettre PAR RETOUR DE MAIL)

INSCRIPTION DEMANDÉE EN QUALITÉ**d'EXPERT-COMPTABLE**

NOM : _____

PRENOMS : _____

NOM de jeune fille : _____

Date de naissance : _____ Nationalité : _____

Lieu et département de naissance : _____

Nom et prénoms du père : _____

Nom de jeune fille et prénoms de la mère : _____

Adresse au 1^{er} janvier en cours : _____

Adresse actuelle (si déménagement intervenu après le 1^{er} janvier de l'année en cours) : _____

Adresse professionnelle actuelle : _____

Numéro de téléphone nous permettant de vous joindre impérativement |_|_| |_|_| |_|_| |_|_| |_|_|

Adresse des services fiscaux auxquels ont été adressées les déclarations fiscales antérieures (si différente de la précédente)

Fait à _____ Le |_|_| |_|_| |_|_| |_|_|

Signature

ATTESTATION DE L'EMPLOYEUR EXPERT-COMPTABLE

(Modèle à reproduire sur le papier à en-tête)

Je soussigné(e)

NOM / PRENOM : _____

agissant en qualité de (fonction) : _____

de la société / du cabinet d'expertise comptable : _____

inscrit(e) au Tableau de l'Ordre de la région de : _____

atteste que

Madame / Monsieur (NOM et prénom du candidat) : _____

demeurant à (adresse du domicile) : _____

qui demande son inscription au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables, exercera la profession d'Expert-Comptable de ladite société / dudit cabinet.

Fait à _____ Le |__|__| |__|__| |__|__|__|__|

Signature :

(Faire précéder la signature de la mention manuscrite "lu et approuvé")

ATTESTATION DU REPRÉSENTANT LÉGAL DE LA SOCIÉTÉ

Exercice en qualité d'associé d'une société d'expertise comptable

(Modèle à reproduire sur le papier à en-tête)

Je soussigné(e)

NOM / PRENOM : _____

agissant en qualité de (fonction) : _____

de la société / du cabinet d'expertise comptable : _____

inscrit(e) au Tableau de l'Ordre de la région de : _____

atteste que

Madame / Monsieur (NOM et prénom du candidat) : _____

demeurant à (adresse du domicile) : _____

qui demande son inscription au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables, exercera la profession d'Expert-Comptable en qualité d'associé(e) de ladite société.

Fait à _____ le _____

Signature :

(Faire précéder la signature de la mention manuscrite "lu et approuvé")

DÉCLARATION D'INDEPENDANCE PROFESSIONNELLE

Je soussigné(e) :

NOM / PRENOM : _____

DOMICILE : _____

PROFESSION ACTUELLE : _____

Sollicitant mon inscription au Tableau de l'Ordre de la région de **Bourgogne - Franche-Comté**

en qualité d'Expert-Comptable,

Déclare ⁷ :

- n'avoir, dès maintenant, aucune attache salariée avec un employeur autre qu'un membre de l'Ordre des Experts-Comptables, qu'une succursale, qu'une AGC ou qu'un membre de la Compagnie des Commissaires aux Comptes ;
- avoir pris toute disposition pour réaliser mon indépendance professionnelle à compter du ⁸
- m'engager à n'accepter dans l'avenir aucune fonction, aucun emploi et à n'exercer aucune activité incompatible avec les prescriptions, reproduites au verso, de l'article 22 de l'Ordonnance n° 45-2138 du 19 septembre 1945, et à faire respecter par mes employés, les dispositions qui leur sont applicables.

Fait à _____ Le |_|_| |_|_| |_|_|_|_|

Signature :

Faire précéder la signature de la mention manuscrite "lu et approuvé"

⁷ Rayer les mentions inutiles

⁸ Joindre une attestation du dernier employeur confirmant cette date

ARTICLE 22 DE L'ORDONNANCE N° 45-2138 DU 19 SEPTEMBRE 1945

(Modifié par Ordonnance n°2004-279 du 25 mars 2004, art. 5 ; par Loi n°2010-853 du 23 juillet 2010, art. 22 et 24 ; par Loi n°2011-331 du 28 mars 2011, art. 33 ; par Ordonnance n°2014-443 du 30 avril 2014 ; par Loi n°2015-990 du 6 août 2015 ; par Ordonnance n°2016-394 du 31 mars 2016 ; par Loi n°2019-486 du 22 mai 2019).

L'activité d'expertise comptable est incompatible avec toute occupation ou tout acte de nature à porter atteinte à l'indépendance de la personne qui l'exerce en particulier :

Avec tout emploi salarié, sauf chez un autre membre de l'ordre, chez un membre de la compagnie nationale des commissaires aux comptes, dans une succursale ou dans une association de gestion et de comptabilité, dans une société relevant du titre IV bis de la loi n°90-1258 du 31 décembre 1990 précitée, ayant pour objet l'exercice en commun de la profession d'expert-comptable et d'une ou plusieurs autres professions prévues à ce titre ;

Avec toute activité commerciale ou acte d'intermédiaire autre que ceux que comporte l'exercice de la profession, sauf s'il est réalisé à titre accessoire et n'est pas de nature à mettre en péril l'exercice de la profession ou l'indépendance des associés experts-comptables ainsi que le respect par ces derniers des règles inhérentes à leur statut et à leur déontologie. Les conditions et limites à l'exercice de ces activités et à la réalisation de ces actes sont fixées par les normes professionnelles élaborées par le Conseil supérieur de l'ordre et agréées par arrêté du ministre chargé de l'économie ;

Avec tout mandat de recevoir, conserver ou délivrer des fonds ou valeurs ou de donner quittance. Toutefois, à titre accessoire, les experts-comptables, les sociétés d'expertise comptable, les succursales, les associations de gestion et de comptabilité, les salariés mentionnés aux articles 83 ter et 83 quater et les sociétés pluri-professionnelles d'exercice inscrites au tableau de l'ordre peuvent, par le compte bancaire de leur client ou adhérent, procéder au recouvrement amiable de leurs créances et au paiement de leurs dettes, pour lesquels un mandat leur a été confié, dans des conditions fixées par décret. La délivrance de fonds peut être effectuée lorsqu'elle correspond au paiement de dettes fiscales ou sociales pour lequel un mandat a été confié au professionnel. Il est en outre interdit aux membres de l'ordre, aux succursales et aux associations de gestion et de comptabilité, ainsi qu'à leurs salariés mentionnés à l'article 83 ter et à l'article 83 quater d'agir en tant qu'agent d'affaires, d'assumer une mission de représentation devant les tribunaux de l'ordre judiciaire ou administratif, d'effectuer des travaux d'expertise comptable, de révision comptable ou de comptabilité pour les entreprises dans lesquelles ils possèdent directement ou indirectement des intérêts substantiels.

Ils peuvent toutefois accepter, sous le contrôle du conseil régional dont ils relèvent et dans les conditions fixées par le règlement intérieur de l'ordre des experts-comptables, tout mandat social dans toute société, groupement ou association, dès lors que ce mandat n'est pas de nature à porter atteinte à leur indépendance, ainsi que les missions d'expert qui leur sont confiées, les fonctions d'arbitre et celles de commissaire aux comptes dans les conditions prévues au livre VIII du code de commerce.

Ils peuvent également être associés ou membres des instances dirigeantes d'une société exerçant l'une des professions relevant du champ d'application du titre IV bis de la loi n°90-1258 du 31 décembre 1990 précitée, dont celle d'expert-comptable.

Ils peuvent également, sans pouvoir en faire l'objet principal de leur activité :

1° Effectuer toutes études ou tous travaux d'ordre statistique, économique, administratif, financier, environnemental, numérique ainsi que tous travaux et études à caractère administratif ou technique, dans le domaine social et fiscal, et apporter, dans ces matières, leur avis devant toute autorité ou organisme public ou privé qui les y autorise ;

2° Donner des consultations, effectuer toutes études ou tous travaux d'ordre juridique, fiscal ou social et apporter, dans ces matières, leur avis devant toute autorité ou organisme public ou privé qui les y autorise, mais seulement s'il s'agit d'entreprises dans lesquelles ils assurent des missions d'ordre comptable ou d'accompagnement déclaratif et administratif de caractère permanent ou habituel ou dans la mesure où lesdites consultations, études, travaux ou avis sont directement liés aux travaux comptables dont ils sont chargés.

Pour l'application de l'article 2 et des 1° et 2° du présent article, les experts-comptables et les salariés mentionnés aux articles 83 ter et 83 quater bénéficient d'une présomption simple d'avoir reçu mandat des personnes qu'ils représentent devant l'administration fiscale et les organismes de sécurité sociale. La justification de détention d'un mandat reste toutefois obligatoire auprès de l'administration fiscale, dans des conditions fixées par décret, pour les demandes d'accès au compte fiscal d'un particulier.

Les interdictions ou restrictions édictées par les cinquième, sixième, huitième, neuvième et dixième alinéas s'étendent aux employés salariés des membres de l'ordre, des sociétés pluri-professionnelles d'exercice, des succursales et des associations de gestion et de comptabilité, et à toute personne agissant pour leur compte ou ayant avec eux des liens ou intérêts communs.

Les membres de l'ordre et les dirigeants, administrateurs et salariés des associations de gestion et de comptabilité peuvent participer à l'enseignement professionnel : toutefois, sauf pour les professeurs de l'enseignement public, les missions définies à l'article 2 ci-dessus doivent demeurer l'objet principal de leur activité. Ils peuvent procéder à des travaux et études de statistiques et de documentation économique pour le compte des entreprises privées et des organismes professionnels.

**ATTESTATION PROVISOIRE D'ASSURANCE
RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE**

Exercice de la profession à titre indépendant sous le régime des BNC

Je soussigné(e) _____

Qualité _____

Adresse _____

Atteste au nom de la Compagnie d'assurances _____

que Mme / M. _____

Adresse _____

qui sollicite son inscription à l'Ordre des Experts-Comptables de la région **Bourgogne - Franche-Comté**

a souscrit un contrat d'assurance n° _____ par lequel il / elle bénéficiera des garanties conformes aux dispositions du décret n° 2012-432 du 30 mars 2012, pris en application de l'article 17 de l'Ordonnance n° 452138 du 19 septembre 1945.

La prise d'effet de ce contrat sera la date de l'inscription à l'Ordre de la région **Bourgogne - Franche-Comté**.

Dès que nous aurons connaissance de cette date, nous adresserons directement au Conseil régional de l'Ordre une attestation définitive.

La présente attestation a été délivrée pour être remise au Conseil régional de l'Ordre en vue de compléter le dossier d'inscription.

Fait à _____ Le |_|_| |_|_| |_|_|_|_|

Cachet Professionnel
et Signature de l'Assureur

**ATTESTATION PROVISOIRE D'ASSURANCE
RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE**

Exercice de la profession en qualité de salarié(e) ou d'associé(e)

Je soussigné(e) _____

Qualité _____

Adresse _____

Atteste au nom de la Compagnie d'assurances _____

que Mme / M. _____

Adresse _____

qui sollicite son inscription à l'Ordre des Experts-Comptables de la région **Bourgogne - Franche-Comté**

est couvert(e) par le contrat d'assurance n° _____

souscrit par la société d'expertise comptable / la succursale / l'AGC (dénomination sociale et adresse) :

par lequel il / elle bénéficiera des garanties conformes aux dispositions du décret n° 2012-432 du 30 mars 2012, pris en application de l'article 17 de l'Ordonnance n° 452138 du 19 septembre 1945.

La prise d'effet de ce contrat sera la date de l'inscription à l'Ordre de la région **Bourgogne - Franche-Comté**.

Dès que nous aurons connaissance de cette date, nous adresserons directement au Conseil régional de l'Ordre une attestation définitive.

La présente attestation a été délivrée pour être remise au Conseil régional de l'Ordre en vue de compléter le dossier d'inscription.

Fait à _____ Le |__|__| |__|__| |__|__|__|__|

Cachet Professionnel
et Signature de l'Assureur

NOM Prénom : _____

LISTE DES DIPLÔMES

ECOLES COMMERCIALES ET DE GESTION		
Ecoles	Diplômes	Obtenu (année)
HEC	Option Finances et Comptabilité	
HEC	Autres options	
ESSEC	Option Finances et Comptabilité	
ESSEC	Autres options	
ESCP	Option Finances et Comptabilité	
ESCP	Autres options	
ESC	Amiens, Bordeaux, Brest, Chambéry, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, La Rochelle, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice, Normandie, Pau, Poitiers, Reims, Rennes, Rouen, Saint-Etienne, Toulouse, Tours, Troyes	
EAP	École Européenne des Affaires	
EDHEC	École du Haut Enseignement Commercial (Lille)	
ISG	Institut Supérieur de Gestion	
ICN	Institut Commercial de Nancy	
ESLSCA	École Supérieure Libre des Sciences Comptables Appliquées	
ISC	Institut Supérieur de Commerce	
EBS	European Business School	
ESSCA	École Supérieure des Sciences Commerciales d'Angers	
IECS	Institut Européen d'Études Commerciales Supérieures, Strasbourg - Option Finances et Comptabilité	
IECS	Id - Autres options	
ESG	École Supérieure de Gestion	
ISA	Institut Supérieur des Affaires	
CPA	Centre de Perfectionnement des Affaires	
AUDENCIA	Ecole de Management de Nantes	
Autres	Préciser :	

ETUDES POLITIQUES ET GRANDES ECOLES D'ADMINISTRATION		
Acronymes	Ecoles	Obtenu (année)
ENSAE	Ecole Nationale de la Statistique et de l'Administration Économique	
IEP	Institut d'études Politiques de Paris - Section économique et financière	
IEP	Institut d'Études Politiques de Paris - Autres sections	
IEP	Institut d'Études Politiques de Province - Section Économique et Financière	
IEP	Institut d'Études Politiques de Province - Autres sections	
INSEAD	Institut Européen d'Administration des Affaires (Fontainebleau)	
MBA	Master of Business and Administration	
	Diplôme étranger - Préciser :	

ENSEIGNEMENT COMPTABLE SUPERIEUR		
Ecoles	Diplômes	Obtenu (année)
INTEC	Certificat de 1 ^{er} cycle de l'INTEC	
INTEC	DEFC, Diplôme d'Études Financières et Comptables de l'INTEC (régime 1981)	
INTEC	DES, Diplôme d'Études Supérieures	
INTEC	DGC, Diplôme de Gestion et de Comptabilité	
INTEC	DSGC, Diplôme Supérieur de Gestion et de Comptabilité	
	DEC, Diplôme d'Expertise Comptable (régime 1973)	
	DEC, Diplôme d'Expertise Comptable (régime 1981)	
	DEC, Diplôme d'Expertise Comptable (régime 2010/2012)	
Agrégation		
ETAT	DECS, Diplôme d'Études Comptables Supérieures (régime 1981)	
ETAT	DESCF, Diplôme d'Études Supérieures Comptables et Financières (régime 1981)	
ETAT	DECF, Diplôme d'Études Comptables et Financières (régime 1981)	
ETAT	DPECF, Diplôme Préparatoire aux Études Comptables et Financières (régime 1981)	
ETAT	DCG, Diplôme de Comptabilité et de Gestion (régime 2009/2012)	
ETAT	DSCG, Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion (régime 2009/2012)	
BTS	BTS - Préciser :	
Autres	Diplôme Union Européenne - Préciser :	
	Diplôme étranger (hors UE) - Préciser :	

ECOLES D'INGENIEUR		
Acronymes	Ecoles	Obtenu (année)
	Ecole Polytechnique	
ENSM	École Nationale Supérieure des Mines (Paris, Saint-Etienne, Nancy)	
ENPC	Ecole Nationale des Ponts et Chaussées	
	Ecole Centrale (Paris, Lyon)	
SUP AERO	École Nationale Supérieure de l'Aéronautique et de l'Espace	
INA	Institut National Agronomique	
TELECOM	École Nationale Supérieure des Télécommunications	
ENSTA	École Nationale Supérieure des Techniques Avancées	
SUPELEC	École Supérieure d'Électricité	
ESPCI	Ecole Supérieure de Physique Chimie (Paris)	
ENSAM	Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers	
INPG	Institut National Polytechnique de Grenoble	
IDN	Institut Industriel du Nord	
ISEP	Institut Supérieur d'Électronique de Paris	
INSA	Institut National des Sciences Appliquées	
ISEN	Institut Supérieur d'Électronique du Nord	
CESTI	Centre d'Etudes Supérieures des Techniques Industrielles	
HEI	Hautes Études Industrielles - Lille	
ESME SUDRIA	École Spéciale de Mécanique et d'Électricité	
ESTP	Ecole Spéciale des Travaux Publics	
	Autres - Préciser :	

UNIVERSITES		
Lieu	Diplômes	Obtenu (année)
	Doctorat d'État - Préciser :	
	Doctorat de 3ème cycle - Préciser :	
	Doctorat d'Ingénieur - Préciser :	
	DEA - Préciser :	
	DESS - Préciser :	
	MSTCF, Maîtrise de Sciences et Techniques comptables et financières	
	MSG, Maîtrise des Sciences de Gestion	
	MIAGE, Maîtrise de méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion de l'Entreprise	
	Maîtrise en droit - Préciser :	
	Maîtrise en Sciences Économiques	
CELSA	Maîtrise d'Information et de Communication	
	Autres maîtrises - Préciser :	
	Licence en droit	
	Licence en Sciences Économiques	
	Autres licences - Préciser :	
	DEUG - Préciser :	
	DEUST, Diplôme d'Études Universitaires Scientifiques et Techniques	
	DUT, Diplôme Universitaire de Technologie - Préciser :	
	Diplôme étranger - Préciser :	
	Master CCA, Comptabilité Contrôle Audit	
	Autres Masters - Préciser :	
	Autres diplômes universitaires - Préciser :	